



Boucles d'El Pannetrie « Just for Fun » – avril 2021

Balade Touristique d'Orientation (sans rassemblement) pour véhicules anciens

(les voitures modernes sont les bienvenues)

31^e édition

Dispositions particulières suite à la pandémie

- La Balade s'effectuera toujours en une seule journée dont le choix est libre pour chacun entre les 11 dates suivantes : Samedi 3 avril / dimanche 4 avril (Pâques) / lundi 5 avril / mercredi 7 avril / samedi 10 avril / dimanche 11 avril / mercredi 14 avril / samedi 17 avril / dimanche 18 avril / ~~mercredi 21 avril~~ / samedi 24 avril / dimanche 25 avril
- Le nombre maximum de voitures admises sur une journée sera limité à 15 ; cette limite pourra être modifiée selon les conditions sanitaires du moment.
- L'endroit de certains « CP » pourra être modifié entre les différentes journées.
- Cette édition spéciale de notre balade est destinée à vous divertir en ces temps difficiles tout en poursuivant notre action humanitaire de soutien à la « Fondation contre le cancer » ; le règlement a dès lors été adapté et allégé.

Règlement général

1. Description de l'épreuve.

- 1.1. La Balade Touristique d'Orientation (BTO) dénommée «Boucles d'El Pannetrie» est une épreuve d'orientation sans notion de vitesse ni de moyenne horaire imposée et accessible à tous avec 3 catégories distinctes proposées.
 - Catégorie « **Baladeurs** » : pour une véritable balade bucolique ; les instructions seront fournies sous forme de fléché orienté métré ou non métré avec de nombreuses confirmations.
 - Catégorie « **Initiés** » : pour les équipages un peu plus aguerris ; fléché métré ou non, orienté, droit, notes littéraires, notes franches (mention « NF » dans le road-book), notes binaires (sur de petits tronçons), cartes tracées couleurs à une échelle inférieure ou égale 1/50.000^e.
 - Catégorie « **Experts** » : idem que pour la catégorie « Initiés » avec quelques petits suppléments tels que cartes à tracer, muette, fléché allemand (arêtes de poisson), routes fantômes (murs belges), « RDA » (rester dans l'axe) et éventuellement l'un ou l'autre système additionnel : le tout clairement détaillé dans le briefing écrit.
 - Remarque : *étant donné que les parcours et les CP sont différents entre chaque catégorie, une même personne (ou un même équipage) peut s'inscrire plusieurs fois à condition que ce soit dans des catégories différentes ; pour la catégorie « Baladeur », une même personne peut s'inscrire plusieurs fois dans cette même catégorie mais avec un équipier différent.*
- 1.2. Les voitures anciennes comme modernes sont admises au départ. Pour le calcul des résultats, un coefficient d'ancienneté sera appliqué aux pénalités des CP : $(\text{année de construction de la voiture} - 1900) / 1000$; pas d'application de ce coefficient aux différences de km mesurés dans les tronçons kilométriques.
- 1.3. Tous les véhicules participants à la BTO « Boucles d'El Pannetrie » doivent obligatoirement être en ordre d'immatriculation, d'assurance et de contrôle technique selon les différentes lois communautaires et fédérales belges. Selon ses moyens, l'organisateur veillera au respect de ces différentes règles et, en cas de constatation, refusera la candidature des participants ne remplissant pas l'un de ces critères.

2. Classements.

- 2.1. Principes : pour les 3 catégories, les classements séparés seront établis sur base des contrôles de passage et des kilomètres à relever dans des « tronçons km (kilométriques) » du parcours clairement indiqués dans les road-book.

2.2. Particularités : dans chacune des catégories, l'équipage totalisant le moins de points de pénalités sera déclaré vainqueur. En cas d'ex-æquo, l'avantage sera donné aux véhicules les plus anciens. S'il existe encore une égalité l'avantage sera donné à la plus petite cylindrée.

2.3. Pénalités :

attention : pour les contrôles de passage à relever, voir le « Règlement Technique »

- | | |
|---|-----------------------|
| • CP manquant, en trop ou erroné | 100 Pts |
| • Case vierge entre 2 CP | 100 Pts |
| • Rature sur feuille de route | 100 Pts |
| • Sortie d'agglomération non barrée | 50 pts (= ½ CP) |
| • Par 10 m d'écart dans un « tronçon km » (toutes catégories) | 1 Pt (max de 250 Pts) |
| • Dépose des feuilles de route après 18h | 150 Pts |
| • Conduite irresponsable | exclusion |

3. **Lieux de départ et d'arrivée.**

Afin d'éviter tout rassemblement, les dispositions suivantes seront d'application :

- Départ : le lieu de départ sera communiqué aux participants dans le courant du mois de mars et sera situé dans un parking (en extérieur) afin de permettre une rotation qui répond aux normes de sécurité
- Arrivée : en fin de parcours, les participants devront déposer leurs feuilles de route dans une urne dont le lieu sera indiqué dans le road-book, et ce impérativement avant 18h
- contrairement à une édition normale, il n'y aura aucun repas organisé ni aucun contrôle humain.

4. **Timing avant l'épreuve.**

- Décembre 2021 : Parution du règlement et ouverture des inscriptions.
- Le 31 mars 2021 : Clôture des inscriptions et des paiements (paiement = inscription validée). Pour des raisons de sécurité sanitaire, les inscriptions pour une journée bien précise pourront être clôturées avant cette date si le nombre maximum des 15 voitures admises au départ de cette journée est atteint.

5. **Timing d'une journée**

- Entre 08h et 09h : suivant l'heure de convocation que chaque participant aura reçue, distribution en extérieur (drive-in) des road-book et autres documents
- Pour maximum 18h : dépose des feuilles de route (CP et « tronçons km ») dans une urne dont le lieu sera indiqué dans le road-book.
- Les corrections et les classements seront communiqués pour le 1^{er} mai.

6. **Droits d'engagements.**

- Les droits d'engagement sont fixés à 40€ par voiture.
- Afin de poursuivre notre but de soutien à la « Fondation contre le cancer », 25€ par voiture seront reversés par notre club à cette fondation
- Réserve aux membres A.R.M. : les membres de l'**Auto Rétro Mosan** peuvent déduire un bon de 5 € qu'ils remettront au départ le jour de la balade.

Les droits d'engagement sont à verser sur le compte **BE52 0017 1493 1809** au nom de A.M.C VILLERS avec la mention « Equipage XXX / YYY » avant le 31 mars 2021.

7. **Prix** : un engagement gratuit pour les « 32^e Boucles d'El Pannetrie » 2022 récompensera le vainqueur de chaque catégorie

8. **Secrétariat de l'épreuve**

Francis Guilmain
Thier du Moulin 7/A - 4530 Villers-le-Bouillet
francis.guilmain@gmail.com
0475/79.00.12

9. **Inscriptions**

Les bulletins de participation peuvent être complétés directement en ligne sur le site www.bouclesdelpannetrie.com ; ils sont également disponibles sur ce site et peuvent être envoyés soit par mail soit par courrier au secrétariat de l'épreuve.

10. **Toutes les infos sur le site www.bouclesdelpannetrie.com**